

Conservation des monuments historiques en Valais 2001 *Denkmalpflege im Kanton Wallis*

Renaud BUCHER

Objets pris en charge

Les restaurations de monuments classés suivies par notre office durant l'année 2001 sont au nombre de 42, 19 concernant des bâtiments religieux et 23 des bâtiments profanes. A ce nombre s'ajoutent 17 bâtiments pour lesquels l'office des monuments historiques a fonctionné en guise de conseiller (8 bâtiments religieux, 9 bâtiments profanes). Indépendamment du nombre des objets subventionnés nous constatons depuis des années une demande croissante d'aide professionnelle en relation avec notre patrimoine bâti.

Les points essentiels de notre activité en l'an 2001 concernent les restaurations terminées des églises paroissiales Saint-Sigismond à St-Maurice et Saint-Martin à Obergesteln. Les restaurations en cours les plus importantes sont celles du jardin du château Stockalper à Brigue et de l'église Notre-Dame des Marais à Sierre. Relevons la préparation de la restauration de l'ancien château épiscopal à Loèche.

Crédit de restauration

Le crédit de restauration de Fr. 900'000.– attribué pour l'année 2001 à l'office des monuments historiques correspond à celui de l'année précédente.

Les nouvelles promesses, suite aux décisions du Conseil d'Etat dans l'année en cours, s'élèvent à Fr. 587'924.–. Les paiements de subventions d'un montant de Fr. 664'636.– ont été répartis en l'année 2001 sur 26 objets.

Monuments historiques protégés par le canton

Durant l'année 2001, 7 nouveaux objets ont pu être classés au nombre des monuments historiques:

- **Albinen**, anc. maison Otschier (cad. n° 3960, folio 2)
- **Albinen**, maison de pierre «Oberes Turilji» (cad. n° 3961, folio 2)
- **Mund**, «Zendenstadel» (cad. n° 1085, folio 4)
- **Raron**, maison Zentriegen (cad. n° 3358, folio 22)
- **Staldenried**, maison «Jänisch» (cad. n° 1594, folio 10)
- **Termen**, Chapelle Sainte-Anne «im Stafel»
- **Veyras**, chapelle Sainte-Agnès à Musot

Le nombre des monuments protégés par le canton s'élève ainsi à 521.

Loterie romande

Comme lors de l'année précédente, la Loterie romande, en l'an 2001, a participé généreusement par un montant de Fr. 550'000.– (61%) au crédit de restauration de notre office.

Confédération

La Confédération, par son office de la culture, a versé des subventions d'un montant de Fr. 2'008'325.– pour 13 objets, dont un acompte de Fr. 330'429.– attribué à la restauration de la basilique de Valère.

De plus, les experts et consultants de la commission fédérale des monuments historiques ainsi que de l'institut des monuments historiques de l'ETH de Zurich et de l'EPF de Lausanne nous ont soutenu par leur aide précieuse et compétente.